



## COMITE SYNDICAL DU 27 JUIN 2019 A 15H00 à Pouilly/Charlieu

### COMPTE RENDU

Date de convocation : 17/06/2019  
Lieu : Siège du SYMISOA – Pouilly/Charlieu

#### Membres présents (8) :

LAMARQUE Michel	(Charlieu Belmont Communauté)
VALORGE René	(Charlieu Belmont Communauté)
LABOURET Jean (sup.)	(Charlieu Belmont Communauté)
ARRIAT Marie-Noële	(Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
GRISARD Bernard	(Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
CANNET Michel	(Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
DURIAU Pierre	(Communauté de Communes du canton de Semur en Brionnais)
MORIN Alain	(Communauté de Communes Saône Beaujolais)

#### Excusés :

LACROIX Jérémie	(Charlieu Belmont Communauté)
MENICHON Jacky	(Communauté de Communes Saône Beaujolais)
DAUBARD Christian	(Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
MALHERBE Pascale	(Communauté de communes La Clayette Chauffailles en Brionnais)
PALLUET Joël	(Charlieu Belmont Communauté)
MATRAY Jean-Luc	(Charlieu Belmont Communauté)
CHERVIER Bernard (sup.)	(Communauté de Communes du canton de Semur en Brionnais)
AUVOLAT Pierre	(Communauté de Communes du canton de Semur en Brionnais)

#### Autres présents :

DECHAVANNE Céline	(Chargée de mission – SYMISOA)
DERIGON Jérôme	(Technicien de rivière – SYMISOA)

M. LAMARQUE, le président, accueille les délégués et dresse la liste des excusés. Il aborde ensuite l'ordre du jour.

1- Approbation du compte-rendu du comité syndical du 26 mars 2019

Le compte rendu a fait l'objet d'une remarque de la part de M. CANNET, transmise par mail le 5 avril, concernant l'ajout d'une dernière phrase du compte rendu (au sujet de la possibilité laissée au président de verser une prime exceptionnelle aux agents en insertion en cas d'arrêt maladie, pour compenser en partie les jours de carence). La mention ajoutée est la suivante : « Les délégués seront tenus informés de ces décisions ».

**Le compte rendu ainsi modifié est adopté à l'unanimité des présents.**

2- Attribution du marché pour l'étude de 11 ouvrages pour restaurer la continuité écologique des cours d'eau

La Commission des marchés s'est réunie ce jour à 14h. Elle a examiné l'offre reçue (cabinet CESAME) et a conclu qu'elle répondait au CCTP à un prix cohérent. Elle a proposé au président de retenir cette offre.

**Les délégués sont informés qu'en conséquence, le président a décidé d'attribuer ce marché au cabinet CESAME, pour un montant de 154 186€ HT pour les phases 1 et 2 (Décision 2019-001).**

Par ailleurs, le président informe les délégués que les financeurs souhaitent finalement que cette étude soit inscrite en investissement pour être financée à 100% sur le montant HT. La DM proposée ce jour intègre cette modification.

Enfin, la délibération sollicitant les subventions sera reprise pour actualiser le montant de l'étude

3- Décision modificative n°2

N° Cptes	DESIGNATION	BP2019	DEPENSES		RECETTES	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>Section de fonctionnement</b>						
CHAP 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
60623	Alimentation	0,00 €		200,00 €		
60631	Fournitures d'entretien	0,00 €		200,00 €		
60632	Fournitures de petit équipement	37 700,00 €	400,00 €			
6122	Crédit bail mobilier	5 500,00 €	650,00 €			
6135	Locations mobilières	0,00 €		650,00 €		
63512	Taxe foncière	0,00 €		1 850,00 €		
6455	Assurance du personnel	12 000,00 €		200,00 €		
6451	Urssaf	48 000,00 €	2 050,00 €			
6474	Versements aux œuvres sociales	0,00 €		2 600,00 €		
6458	Cotis aux organismes sociaux	2 600,00 €	2 600,00 €			
617	Etudes et recherches	175 000,00 €	175 000,00 €			
74718	Autres (Agence de l'Eau)	140 000,00 €			140 000,00 €	
7472	Régions	34 000,00 €			34 000,00 €	
7473	Départements	1 000,00 €			1 000,00 €	
<b>TOTAL</b>			<b>180 700,00 €</b>	<b>5 700,00 €</b>	<b>175 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>-175 000,00 €</b>		<b>-175 000,00 €</b>	

<b>Section d'investissement</b>				
<b>Opération 1001 - Achat de matériel</b>				
2182	Matériel de transport	0,00 €		410,00 €
2158	Autres instal, matériels et outillages techniques	5 000,00 €	410,00 €	31 100,00 €
21538	Autes réseaux			
<b>Opération 1006 - Restauration ripisylve</b>				
2181	Installations générales	142 000,00 €	31 100,00 €	
<b>Opération 1009 - Franchissabilité des seuils</b>				
2031	Etudes	0,00 €		175 000,00 €
1311	Etat et étabts nationaux (Agence de l'Eau)			140 000,00 €
1312	Régions			34 000,00 €
1313	Départements			1 000,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>31 510,00 €</b>	<b>206 510,00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			<b>175 000,00 €</b>	<b>175 000,00 €</b>

**Les délégués approuvent à l'unanimité la DM n°2.**

4- Renouvellement du contrat de travail du 2<sup>nd</sup> technicien de rivière

Le Président souhaite proposer un nouveau CDD à E. FOUILLET (du 01/09/2019 au 31/08/2020), comme prévu au programme du contrat de rivière, principalement axé sur le programme 'zones humides' et 'mise en défens'.

**Les délégués approuvent à l'unanimité le recrutement d'un 2<sup>nd</sup> technicien pour 1 an à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019.**

5- Actualisation de la délibération pour la prise en charge des repas de l'équipe rivière

Il est proposé de reprendre une délibération pour indiquer en montant maxi pris en charge par agent et par jour le forfait en vigueur pour les frais de mission dans la fonction publique territoriale (15,25€).

**Les délégués approuvent à l'unanimité cette modification.**

6- Questions diverses

- Point sur les travaux en cours

L'équipe travaille actuellement sur le Sornin de Propières : elle vient de terminer l'aménagement de 20 abreuvoirs, et poursuit la pose de clôtures et les travaux forestiers associés.

- Stage en cours

Les délégués sont informés qu'un étudiant en BTS GPN (gestion et protection de la nature), Victor SEVE, réalise actuellement un stage au SYMISOA (du 24 juin au 2 août) : il réalise un diagnostic de la rivière Mussy. Il parcourt à ce titre la rivière. Les communes concernées ont été informées par mail de cette démarche.

- Etude sur le devenir de la digue du Bézo à Charlieu

Le cabinet ISL prépare actuellement la VTA (visite technique approfondie) qui aura lieu le 16 juillet. Ils rencontreront également ce jour là plusieurs riverains, anciens technicien et élu, et consulteront les archives communales. Ils ont également interrogé les archives départementales.

- Sensibilisation « renouée du japon »

Une réunion d'information sera proposée début octobre aux entreprises de TP locales, et aux agents communaux (une cession dédiée aux entreprises, et une cession dédiée aux agents des collectivités (communes, communautés de communes et centres techniques locaux des Départements), si le nombre de participants de chaque groupe est suffisant). Ces cessions comprendront un temps d'apports en salle puis une visite de chantiers.

- Restauration du vallon du Sornin

Afin de lancer le projet de restauration/mise en valeur du vallon du Sornin à Propières, une 1<sup>ère</sup> réunion de travail serait souhaitable en septembre / octobre avec : le maire de Propières, un élu représentant la CCSB (M. MORIN), des techniciens de la CCSB (Mme CHEMINAT ? autre ?), le technicien du CRPF qui travaille au Col de Crie... M. MORIN nous confirme la liste des personnes à convier à cette rencontre.

Objectif de cette rencontre : faire le point sur les attentes et les contraintes des différents partenaires, identifier les propriétaires concernés et définir la stratégie à adopter.

- Retour sur la soirée 'cimetière sans pesticide' pour les élus

Organisée le mardi 18 juin à 20h à Charlieu : 17 élus présents, représentants 13 communes. Soirée animée par M. REVOLLAT, le formateur qui avait assuré les 2 jours de formation des agents en mars. De nombreux cas concrets ont été abordés, et les échanges ont été riches. Depuis : 2 rendez-vous pris dans des communes pour avancer sur le sujet.

Le diaporama utilisé à cette occasion (contenant notamment de nombreux exemples en image) est disponible sur le site du syndicat : [www.symisoa.fr](http://www.symisoa.fr)

- M. DURIAU indique que certains riverains s'inquiètent du développement important de la végétation plantée derrière les clôtures.

Le technicien rappelle que les secteurs mis en défens et plantés sont entretenus (en moyenne un passage tous les 2 ans). Il explique que les effectifs de l'équipe rivière ne permettent pas d'entretenir plus souvent, mais précise que ce n'est pas nécessaire pour le bon état de la rivière. Il demande des précisions sur la localisation du secteur concerné, pour adapter les travaux d'entretien lors de la prochaine intervention si nécessaire.

- Investigations géotechniques à prévoir pour le projet du pont de La Roche à Belmont

Des investigations géotechniques sont nécessaires pour le dimensionnement du pont au lieu-dit La Roche à Belmont, qui doit remplacer le busage actuel (posant des problèmes de continuité écologique et un dysfonctionnement hydraulique). Le devis s'élève à 5 430€HT.

**Les délégués approuvent la mise en œuvre de ces investigations.**

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16H00.*

Compte rendu affiché le :  
02/07/2019

